



**Centrale des syndicats  
du Québec**

**Centralisons  
nos forces**

---

## L'importance cruciale de la langue française et du maillage éducation-culture

Avis présenté au ministère de la Culture et des Communications dans le cadre de la  
consultation sur le projet de politique québécoise de la culture

Par la Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

Septembre 2017

*La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) représente près de 200 000 membres, dont 130 000 environ font partie du personnel de l'éducation.*

*La CSQ compte 11 fédérations qui regroupent quelque 240 syndicats affiliés en fonction des secteurs d'activité de leurs membres; s'ajoute également l'AREQ (CSQ), l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec.*

*Les membres de la CSQ occupent plus de 350 titres d'emploi. Ils sont présents à tous les ordres d'enseignement (personnel enseignant, professionnel et de soutien), de même que dans les domaines de la garde éducative, de la santé et des services sociaux (personnel infirmier, professionnel et de soutien, éducatrices et éducateurs), du loisir, de la culture, du communautaire, des communications et du municipal.*

*De plus, la CSQ compte en ses rangs 75 % de femmes et 30 % de jeunes âgés de moins de 35 ans.*

## Introduction

Après avoir présenté un mémoire<sup>1</sup> à l'Assemblée nationale du Québec l'année dernière dans le cadre de la consultation publique visant le renouvellement de la politique culturelle, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) fait part, à l'égard de cette nouvelle politique culturelle, de son appréciation mitigée.

Pour nous, deux éléments apparaissent essentiels et prioritaires, à savoir le rôle crucial des réseaux de l'éducation et l'importance de la langue française comme socle névralgique de la culture québécoise. Ces deux éléments traverseront notre lecture et nos commentaires sur le projet de politique québécoise de la culture. Rappelons que celle-ci s'articule autour de quatre orientations<sup>2</sup> qui poursuivent une série d'objectifs. Notre avis se concentrera sur les deux premières orientations et leurs objectifs que nous estimons prioritaires et touchant de plus près nos membres et notre expertise.

### **Orientation 1 : S'épanouir individuellement et collectivement par la culture**

Cette orientation porte sur la valorisation du caractère essentiel de la culture et de la langue française dans la vie des gens, notamment par la reconnaissance de leur rôle majeur dans l'éducation. Le gouvernement entend s'assurer que toutes et tous pourront accéder, participer et contribuer de manière importante à une vie culturelle québécoise riche et inclusive<sup>3</sup>.

#### **Objectif 1.1 : Accentuer le rôle de la langue française comme vecteur de participation à la vie culturelle québécoise**

Comme nous l'avons évoqué plus haut, nous ne saurions être plus d'accord avec cet objectif. Plus qu'un objectif parmi d'autres, il doit être une priorité centrale du futur plan d'action. Hélas, le projet de politique culturelle semble en faire un objectif secondaire alors qu'il est, à nos yeux, primordial.

L'épanouissement de la langue française n'est évidemment pas que l'apanage de la politique culturelle et renvoie à un ensemble de facteurs. Permettez-nous d'aborder

---

<sup>1</sup> Le présent avis s'inspire largement de ce mémoire : CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC (2016). *Mémoire présenté à l'Assemblée nationale du Québec dans le cadre de la consultation publique en vue du renouvellement de la politique culturelle du Québec*, [En ligne] (avril), 20 p., D12805. [[http://lacsq.org/fileadmin/user\\_upload/csq/documents/documentation/avis\\_memoires/2015-2016/D12805.pdf](http://lacsq.org/fileadmin/user_upload/csq/documents/documentation/avis_memoires/2015-2016/D12805.pdf)].

<sup>2</sup> Les quatre orientations et objectifs se retrouvent en annexe du document.

<sup>3</sup> QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (2017). *Partout la culture : politique québécoise de la culture*, Projet pour consultation, Le Ministère, 43 p.

deux éléments extérieurs au cadre de cette politique, mais qui sont, selon nous, intrinsèquement liés, à savoir l’alphabétisation et la francisation.

Rappelons tout d’abord que 19 % des Québécoises et Québécois sont analphabètes (niveaux -1 et 1 de littératie) et 34,3 % éprouvent de grandes difficultés de lecture et se situent au niveau 2 de littératie. Ces derniers seront souvent qualifiés d’analphabètes fonctionnels<sup>4</sup>. Malgré cette situation intolérable, on attend depuis des années l’actualisation de la Politique gouvernementale d’éducation des adultes et de formation continue lancée en 2002. Après un premier plan d’action de cinq années (2002-2007), aucun nouveau plan d’action, aucun nouveau bilan ni aucune nouvelle actualisation de la politique n’ont été faits ou rendus publics! Qui plus est, on attend toujours une stratégie nationale de lutte contre l’analphabétisme malgré l’augmentation récente et saluée des fonds disponibles en alphabétisation<sup>5</sup>.

Cette même incohérence réside dans notre manque d’efforts collectifs, malgré le réinvestissement annoncé récemment<sup>6</sup>. Une étude récente de l’Institut de recherche en économie contemporaine (IREC)<sup>7</sup> illustre parfaitement les carences importantes en matière de francisation. On y apprend, entre autres, que plus de 200 000 immigrantes et immigrants, soit 20 % de l’ensemble de la population immigrée du Québec, ne parlaient toujours pas le français en 2011. Ils étaient 159 575 à parler uniquement anglais et 43 255 à ne parler ni français ni anglais. Parmi eux, plus de 111 000 sont arrivés après 1991, dont près de 43 000 entre 2006 et 2011. « De tels chiffres laissent voir que, contrairement à son objectif de consolider le caractère français du Québec, la politique d’immigration menée depuis au moins 25 ans et la défaillance des programmes de francisation contribuent largement à l’anglicisation de Montréal<sup>8</sup>. »

Le rapport relève aussi que plus de 40 % des immigrantes et immigrants déclarant ne pas connaître le français en arrivant au Québec ne s’inscrivent pas aux

---

<sup>4</sup> Voir : FONDATION POUR L’ALPHABÉTISATION (2017). *Alphabétisme au Québec*, [En ligne]. [<http://fondationalphabetisation.org/analphabetisme-les-causes/fausses-croyances/>].

<sup>5</sup> ALARIE, Marie-Hélène (2017). « L’investissement de 20 millions en alphabétisation permet de souffler », *Le Devoir*, [En ligne] (2 septembre). [<http://www.ledevoir.com/societe/education/506883/l-investissement-de-20-millions-en-alphabetisation-permet-de-souffler>].

<sup>6</sup> QUÉBEC. MINISTÈRE DE L’IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L’INCLUSION (2017). *103,5 M \$ additionnels pour la francisation à temps complet et en milieu de travail - Favoriser la francisation et l’intégration socioéconomique des personnes immigrantes*, (19 avril). Repéré au <http://www.newswire.ca/fr/news-releases/1035-m--additionnels-pour-la-francisation-a-temps-complet-et-en-milieu-de-travail--favoriser-la-francisation-et-lintegration-socioeconomique-des-personnes-immigrantes-619844033.html>.

<sup>7</sup> FERRETTI, Jean (2016). *Le Québec rate sa cible : les efforts du Québec en matière de francisation et d’intégration des immigrants : un portrait*. Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) (janvier), 109 p.

<sup>8</sup> INSTITUT DE RECHERCHE EN ÉCONOMIE CONTEMPORAINE (2016). *En matière de francisation et d’intégration des immigrants : le Québec rate sa cible*, [En ligne]. [<http://www.irec.net/index.jsp?p=35&f=1638>].

formations de francisation. Cette proportion est stable depuis 1991 et monte à plus de 50 % pour certaines communautés. Dans ce contexte, le déclin marqué de la fréquentation des cours à temps complet ces dernières années, qui passe de 13 230 inscrits en 2010-2011 à 10 759 en 2014-2015, constitue un phénomène inquiétant. Depuis 2011-2012, alors que le nombre d'immigrantes et d'immigrants ne connaissant pas le français est en augmentation, le financement des programmes de francisation diminue dans l'ensemble des ministères concernés par la francisation (ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale). C'est d'autant moins justifiable que parallèlement, sur la période 2010-2012 à 2014-2015, le ministère de l'Immigration a retourné environ 70 millions de dollars de crédits autorisés au fond consolidé<sup>9</sup>.

Pour nous, les ressources dédiées à l'alphabétisation et à la francisation des immigrantes et immigrants devraient être nettement augmentées. C'est un incontournable, sans quoi la politique québécoise de la culture restera une vue de l'esprit pour plusieurs Québécoises et Québécois.

#### **Objectif 1.4 Intensifier la relation entre la culture et l'éducation au bénéfice de la jeunesse**

L'école constitue souvent le principal environnement où les jeunes entrent en contact avec la culture de manière plus formelle, d'où son importance cruciale dans l'épanouissement et la pérennité de notre culture. De fait, l'école est un lieu d'intégration culturelle, du vivre-ensemble, là où les jeunes apprennent à respecter les différences culturelles, tout en transmettant les connaissances et les habilités constituant le patrimoine culturel collectif.

Depuis 1997, la relation entre culture et éducation s'appuie notamment sur un protocole d'entente interministériel culture-éducation renouvelé en 2013. Ce protocole permet le soutien et le développement de projets liés à la dimension culturelle à l'école et une meilleure coordination entre les ministères concernés. Depuis 2013, un nouveau volet a été ajouté au programme La culture à l'école, celui d'« Une école accueille un artiste ».

Pour nous, cette collaboration est essentielle, mais pourrait s'intensifier. Il ne fait aucun doute que la relation entre la culture et les différents réseaux de l'éducation, l'école au premier chef, doit être au cœur du prochain plan d'action. Plus précisément, la CSQ recommande au gouvernement du Québec les éléments suivants afin de faciliter un meilleur maillage entre l'école, les cégeps et les milieux culturels :

---

<sup>9</sup> FERRETTI, Jean (2016). *Le Québec rate sa cible : les efforts du Québec en matière de francisation et d'intégration des immigrants : un portrait*. Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) (janvier), 109 p.

- renforcer l'interaction entre la politique culturelle et les politiques du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, et ce, dans le respect des spécificités régionales;
- reconnaître et promouvoir le rôle majeur de l'école québécoise et des cégeps dans le développement de l'éveil culturel des jeunes et de la formation des créatrices et créateurs culturels partout sur le territoire québécois;
- soutenir le travail de développement et d'éveil culturels du milieu scolaire notamment :
  - en finançant adéquatement les programmes culturels destinés aux établissements scolaires partout en région,
  - en facilitant l'accès aux divers programmes culturels en milieux scolaires (par exemple sorties culturelles, artistes à l'école),
  - en assurant un accès équitable aux activités culturelles aux élèves des écoles de milieux défavorisés.

### **L'enseignement des arts : de l'initiation à la formation des créatrices et créateurs québécois**

Les arts sont un des cinq grands domaines d'apprentissage du Programme de formation de l'école québécoise. L'enseignement des arts, obligatoire jusqu'en 5<sup>e</sup> secondaire, couvre les quatre disciplines artistiques que sont la danse, la musique, l'art dramatique et les arts plastiques. Au primaire, de ces quatre disciplines artistiques, deux sont obligatoires, et l'une d'elles doit être offerte en continuité à l'élève tout au long de ses études primaires. Selon la situation socioéconomique des milieux et selon les régions, l'offre de disciplines et d'activités peut varier. L'enseignement des arts s'accompagne aussi de sorties éducatives ou de présentations de spectacles, souvent du théâtre, dans les écoles. Toutefois, il est difficile d'assurer la continuité des actions, et trop souvent ce sont les contraintes financières qui guident les décisions.

Au niveau collégial, plusieurs collèges offrent des formations disciplinaires spécifiques en ce qui concerne les arts conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC). À titre d'exemples, de plus en plus de collèges offrent des profils Art, création visuelle et numérique ou Communication et nouveaux médias ou encore Animation 3D et synthèse d'images. Outre les conservatoires d'art dramatique de Montréal et de Québec et l'École nationale de théâtre du Canada, plusieurs collèges offrent des programmes de formation en théâtre.

### **L'enseignement de la littérature**

On ne peut sous-estimer l'importance et la qualité de la littérature jeunesse au Québec. Actuellement, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur recommande de lire au moins douze ou treize œuvres littéraires québécoises durant le secondaire. Toutefois, les ressources financières pour appuyer une telle recommandation sont nettement insuffisantes.

Au collégial, une des quatre compétences devant être acquises dans les cours de français inscrits au programme porte sur la littérature québécoise. De plus, des cours de littérature québécoise peuvent être intégrés dans des cours spécifiques de programmes, comme Arts et lettres.

Afin de contribuer à la construction d'une appartenance identitaire au Québec, plusieurs suggèrent qu'une liste d'auteures et d'auteurs ou d'œuvres québécoises soit fournie au secondaire, dans laquelle le personnel enseignant en français puiserait pour orienter son enseignement, l'objectif étant que les jeunes puissent, au cours de leur cheminement éducatif, apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

### **Objectif 1.5 Donner une impulsion à la synergie des secteurs culturels et sociaux**

La politique cite à juste titre la Déclaration des bibliothèques québécoises comme illustration des bienfaits du rapport collaboratif entre culture et société.

Or, les bibliothèques publiques québécoises accusent toujours un retard en ce qui concerne les autres provinces canadiennes ou les États-Unis quant à leur fréquentation et à l'utilisation des services. Plus encore, les compressions ayant comme conséquence qu'il y a moins de bibliothécaires professionnels dans les bibliothèques publiques québécoises<sup>10</sup>, ces retards se vérifient aussi dans les bibliothèques scolaires. Cette situation a eu des conséquences dramatiques dans plusieurs milieux : une absence de développement des collections selon les projets éducatifs, des achats de livres ne respectant pas toujours les règles, des locaux inadéquats, un environnement non adapté pour la clientèle jeunesse, etc.

## **Orientation 2 : Façonner un environnement propice à la création et au rayonnement de nos richesses culturelles**

En vertu de cette orientation, le gouvernement renouvelle son soutien aux artistes professionnels, aux créateurs ainsi qu'aux travailleurs, aux industries et aux organismes culturels. Il s'agit de leur permettre de mieux refléter l'évolution et la diversité des formes d'expression artistiques et culturelles et

---

<sup>10</sup> ALLAIRE, Benoit (2016). « Bibliothèques publiques : les Québécois semblables aux Américains? », *L'état du Québec 2016*, p. 76.

d'être les porte-étendards de la créativité québécoise, tant au Québec qu'à l'étranger<sup>11</sup>.

### **Objectif 2.3 Favoriser la diffusion culturelle sur tout le territoire québécois, au Canada et sur la scène internationale**

Dans de nombreux établissements d'éducation, des semaines thématiques en théâtre et en poésie, des spectacles d'improvisation, des chorales, des sorties au musée ou au Salon du livre (selon les régions), des spectacles de musique ou la radio étudiante alimentent la vie culturelle des jeunes. De telles activités culturelles sont organisées par le personnel enseignant, les animatrices et animateurs de vie étudiante, le personnel de soutien, notamment les techniciennes et techniciens en loisirs et les éducatrices en service de garde.

De nombreuses écoles participent au concours *Secondaire en spectacle* et, dans certaines régions, au concours *Primaire en spectacle*. Bien que la fréquentation des activités culturelles soit encouragée, cette offre est inégale d'un endroit à l'autre. Le soutien aux arts dans le réseau de l'éducation ne pourra pas s'améliorer sans une réelle reconnaissance de cette richesse que constitue l'initiation aux arts et à la culture en milieu scolaire.

Abordé précédemment, le Protocole d'entente interministériel culture-éducation prévoit dans le programme La culture à l'école un nouveau volet « Une école accueille un artiste ». Ce volet permet le soutien et la réalisation de projets avec des artistes, des écrivaines et écrivains ou des organismes culturels. Toutefois, ce volet ne peut être réalisé que dans le cadre « des ressources financières disponibles ». Encore là, les contraintes financières imposées aux écoles rendent de plus en plus difficile la réalisation de ces activités culturelles.

### **Le rayonnement culturel des cégeps**

Les cégeps jouent un rôle essentiel dans le déploiement de la vie culturelle en région, autant sur le plan de la diffusion que sur celui de la production culturelle<sup>12</sup>.

D'une part, existe depuis 1995 le Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ), regroupant la grande majorité des services d'animation culturelle des collèges, des centres d'études ou des campus du Québec, publics et privés. Pensons aux concours *Cégeps en spectacle*, de danse dans plusieurs

---

<sup>11</sup> QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (2017). *Partout la culture : politique québécoise de la culture*, Projet pour consultation, Le Ministère, 43 p.

<sup>12</sup> FORTIN, Pierre, Nathalie HAVET et Marc VAN AUDENRODE (2004). *L'apport des cégeps à la société québécoise*, Fédération des cégeps, [En ligne] (2 avril), chapitre 3.2. [<http://fedecégeps.qc.ca/memoire/2004/04/1%C2%92apport-des-cegeps-a-la-societe-quebecoise/#32>].



collèges, de théâtre à Alma, de cinéma étudiant à Joliette et aux événements intercollégiaux d'arts visuels à Valleyfield. Pensons au festival De l'âme à l'écran au cégep de Jonquière. Pensons au concours intercollégial d'écriture dramatique *l'Égrégore*, qui profite d'une entente avec le Centre des auteurs dramatiques (CEAD), au Marathon d'écriture intercollégial du cégep André-Laurendeau ou encore à la réalisation du recueil intercollégial de poésie au collège Ahuntsic. Tous ces événements constituent une véritable pépinière de la relève artistique québécoise; les grands artistes québécois issus du ferment culturel collégial ne se comptent plus.

D'autre part, dans plusieurs municipalités, des ententes de partenariats avec les cégeps existent et permettent l'organisation d'activités comme les festivals de la chanson, les récitals ou les spectacles de musique, la venue de troupes de théâtre, les spectacles de danse, la tenue de galas, les expositions de peinture, les ciné-clubs, l'organisation des loisirs. Souvent la salle d'exposition et parfois le studio d'enregistrement et la salle de spectacle sont les seuls équipements accessibles à la communauté.

Ce bref survol du rayonnement des écoles et des collèges du Québec témoigne de l'importance de ces institutions dans le développement de la culture au Québec et de leur contribution dans la vitalité des communautés. Sans leur contribution, les jeunes Québécoises et Québécois seraient privés de ce qui constitue pourtant un élément essentiel de leur développement, soit le contact vivant avec la culture, c'est-à-dire les arts et les lettres.

### **Télé-Québec, cette grande oubliée!**

Notre surprise a été grande de constater que la politique québécoise de la culture n'évoque nulle part l'apport et le devenir de Télé-Québec! Pourtant, dans le document de consultation de l'année dernière, le gouvernement soulevait des questions sur cette institution, son apport et son devenir.

La CSQ s'intéresse au devenir de Télé-Québec depuis ses débuts. Nous avons toujours réitéré notre appui à la mission éducative et culturelle de ce diffuseur, et à son rôle de programmateur, de producteur et de diffuseur d'émissions de qualité, en langue française, pour le plus grand nombre possible de Québécoises et Québécois. Nous avons participé à toutes les consultations publiques sur le développement de notre télévision publique québécoise de langue française. Nous avons aussi toujours soutenu les employées et employés qui y travaillent, les techniciennes et techniciens et les réalisatrices et réalisateurs ayant choisi d'être représentés par la CSQ.

Télé-Québec n'a pas à être gênée de son travail, notamment en ce qui concerne sa mission éducative. Un bref survol des rapports d'activités de notre diffuseur public québécois nous apprend que son antenne rejoint 97 % de la population du Québec,

que 3 enfants sur 4 regardent Télé-Québec chaque semaine et qu'il présente 17 des 20 émissions jeunesse les plus écoutées au Québec. Au fil des années, Télé-Québec a tissé des liens avec le milieu de l'éducation. Aujourd'hui, le programme Télé-Québec en classe présente des trousseaux éducatives en appui au personnel enseignant.

Malgré ses succès reconnus par ses prix Gémeaux, Télé-Québec a subi des pressions constantes pour externaliser ses services de production d'émissions. Au fil des années, les gouvernements ont utilisé le prétexte de la crise des finances publiques pour imposer des compressions budgétaires successives. Ainsi, en 2014, la subvention allouée était inférieure à celle de 1983 en dollars constants. Dans un tel contexte, on ne peut se surprendre que Télé-Québec ait complètement privatisé sa production d'émissions télévisuelles, parfois réalisées dans ses studios, tout en restant un diffuseur public.

Malgré cela, fidèle à ses missions éducatives, culturelles et d'information, notre diffuseur public québécois a pris le virage des nouvelles technologies. Notre télévision publique québécoise a innové, en 2014, en créant La Fabrique culturelle, véritable antenne de diffusion des productions culturelles, émissions réalisées par le personnel de Télé-Québec, dans toutes les régions du Québec.

Ainsi, il nous semble particulièrement indiqué de reconnaître à Télé-Québec son rôle de pierre angulaire dans le rayonnement de la culture québécoise et dans la réalisation de ses divers objectifs de développement culturel. Soutenir d'une manière exemplaire Télé-Québec contribuerait également au rayonnement de nos productions culturelles à travers le Canada et la Francophonie.

## **Conclusion**

Pour nous, la politique québécoise de la culture devrait prioriser essentiellement deux choses : la langue française comme vecteur de la culture québécoise et l'indispensable maillage éducation-culture. Ces éléments ne peuvent être que des objectifs parmi d'autres. Par conséquent, l'attention et les ressources nécessaires doivent leur être accordées dans le prochain plan d'action.

Qui plus est, nous croyons que Télé-Québec doit continuer à jouer un rôle majeur comme diffuseur partout au Québec et peut être un rouage important du maillage entre éducation et culture. Nul doute que l'absence de référence à Télé-Québec au sein du projet de politique nous laisse perplexes.

Enfin, les récentes déclarations du ministre de la Culture et des Communications, voulant que les ressources financières soient limitées, ne laissent pas présager un plan d'action des plus ambitieux. Espérons que le gouvernement québécois, qui

dispose de surplus budgétaires sans précédent, aura l'audace de financer un plan d'action à la hauteur des ambitions culturelles des Québécoises et Québécois.

## Annexe I : Tableau des orientations et des objectifs

<b>1. S'épanouir individuellement et collectivement grâce à la culture</b>	
<b>Axes</b>	<b>Objectifs</b>
<b>Une vie culturelle en français, participative et engagée</b>	1.1 Accentuer le rôle de la langue française comme vecteur de participation à la vie culturelle québécoise
	1.2 Soutenir une participation culturelle élargie et inclusive
	1.3 Renforcer l'engagement individuel et collectif
<b>L'apport croisé des secteurs culturels, éducatifs et sociaux</b>	1.4 Intensifier la relation entre la culture et l'éducation au bénéfice de la jeunesse
	1.5 Donner une impulsion à la synergie des secteurs culturels et sociaux
<b>2. Façonner un environnement propice à la création et au rayonnement de nos richesses culturelles</b>	
<b>Axes</b>	<b>Objectifs</b>
<b>Le déploiement de la création et de la production</b>	2.1 Soutenir une création et une production répondant à de hauts standards de qualité
	2.2 Favoriser la diversité des formes d'expression artistique et culturelle
<b>La diffusion de la notoriété internationale de la culture québécoise</b>	2.3 Favoriser la diffusion culturelle sur tout le territoire québécois, au Canada et sur la scène internationale
	2.4 Accroître l'influence du Québec en matière de culture ainsi que la coopération avec ses partenaires internationaux
<b>L'accès équitable à une vie professionnelle gratifiante et évolutive</b>	2.5 Améliorer les conditions socioéconomiques des artistes professionnels et des travailleuses et travailleurs culturels
	2.6 Offrir aux artistes et aux travailleuses et travailleurs culturels l'accès à un continuum cohérent de formation professionnelle et de perfectionnement
	2.7 Assurer une meilleure inclusion de tous les talents
<b>3. Dynamiser la relation entre culture et territoire</b>	

<b>Axes</b>	<b>Objectifs</b>
<b>La culture comme élément fondamental de la vitalité du territoire</b>	3.1 Améliorer la qualité des milieux de vie par la culture
	3.2 Prendre en compte la diversité des régions
<b>Le caractère irremplaçable du patrimoine culturel</b>	3.3 Faire fructifier le patrimoine culturel
	3.4 Innover en matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel
<b>Le partenariat avec les instances municipales</b>	3.5 Prendre appui sur les initiatives des municipalités régionales de comté et des communautés autochtones en matière de culture
	3.6 Renforcer le rôle culturel de Québec, capitale nationale
	3.7 Miser sur l'énergie culturelle de Montréal, au profit de tout le Québec

<b>4. Miser sur la culture et les communications pour le développement économique du Québec</b>	
<b>Axes</b>	<b>Objectifs</b>
<b>L'entrepreneuriat culturel et l'originalité des modèles organisationnels</b>	4.1 Créer des conditions propices à l'éclosion et au développement de l'entrepreneuriat culturel
	4.2 Encourager les approches transversales et le partenariat entre les organisations
<b>La performance sur les marchés nationaux et internationaux</b>	4.3 Maximiser l'exploitation du marché intérieur
	4.4 Soutenir les artistes, les entreprises et les organismes culturels dans leurs efforts pour être présents sur le marché international
<b>Les clés de l'économie numérique</b>	4.5 Accroître les compétences numériques des intervenantes et intervenants
	4.6 Améliorer la maîtrise des connaissances et des données



D12977  
Septembre 2017